

Les débuts de l'Association Cotonnière Coloniale en Afrique-Occidentale française (1901-1908)

Dr Tanoh Raphaël BEKOIN,
Maître de Conférences,
Département histoire, Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire.
e-mail: bekyoro@yahoo.fr

Résumé

La question du coton fut une préoccupation pour les milieux d'affaires français. Pour s'assurer un approvisionnement régulier et faire face au chantage américain, l'Association cotonnière vit le jour. Son action fut focalisée d'abord sur l'Afrique de l'Ouest en raison des conditions climatiques favorables à la culture de coton. Pour s'imposer et étendre son action, elle a bénéficié du soutien des milieux économiques. C'est pour comprendre l'enjeu que l'article tente d'examiner les premiers pas de cette association. Cette réflexion cherche surtout de montrer comment pour répondre à des impératifs industriels en France une association cotonnière coloniale a vu le jour.

Mots clés : Afrique, association, coton, début, agriculture.

Abstract

The cotton issue was a concern for the French business community. To ensure a regular supply and deal with American blackmail, the Cotton Association was born. Its action was the first focused on West Africa because of climatic conditions on cotton farming. To gain acceptance and extend its reach, it has benefited from the support of economic and circles. It is to understand the issue that the article tries to examine the first association. This reflection seeks above all to show how to meet industrial imperials in France a colonial cotton association was born.

Key words: Africa, association, cotton, early, agriculture.



Introduction

La question du coton a représenté au début du XIX^e siècle un enjeu important dans les relations commerciales au plan international. Le poids du coton dans l'industrie était considérable et des régions entières de l'Amérique et de l'Europe vivaient des retombées de cette culture. Compte tenu de son importance stratégique, les grands pays européens comme l'Angleterre, l'Allemagne, la France et d'autres puissances de moindre importance comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal cherchaient à sauver leur circuit d'approvisionnement. Il fallait, d'une part, maintenir le fonctionnement régulier et optimal de l'industrie textile, mais d'autre part, chercher aussi à développer la culture du coton pour faire vivre de façon pérenne cette industrie.

En dehors des actions de certaines puissances européennes pour protéger l'industrie cotonnière, les initiatives privées avaient aussi à cœur d'assurer un approvisionnement régulier de leur industrie. En France, on vit apparaître l'Association Cotonnière Coloniale (ACC). Cette association regroupait les industriels, les intermédiaires et les groupes de pression de tout genre préoccupés par la question du coton. Ces intérêts économiques français vont s'illustrer par un activisme sans précédent en prenant pour cible les colonies françaises en particulier celles de l'Afrique de l'ouest. L'intérêt d'une étude sur Association cotonnière coloniale (ACC) réside dans le fait que l'on sait peu de choses sur cette association ; pourtant dans l'histoire cotonnière des colonies françaises, elle est très présente. À cause du coton, la Côte d'Ivoire a connu une industrialisation précoce du fait des initiatives de l'ACC vers la fin de la première décennie de l'année 1900. Ces actions se sont renforcées dans les années 1920 par la multiplication des unités d'égrenage (P. Kipré, 1985, p. 26).

L'action de l'ACC ne s'est pas limitée qu'à la Côte d'Ivoire, elle a étendu son rayonnement et son influence partout où la France

disposait d'une colonie. En dépit de son activisme qui reste visible dans les colonies françaises et aussi à cause de la faiblesse des études consacrées à cette association cotonnière, beaucoup d'interrogations persistent concernant cette institution. Pourquoi et comment fut créée l'ACC ? En outre, de quels moyens disposait-elle pour se donner comme ambition de développer le coton dans toutes les colonies françaises ? Ces interrogations sont étudiées dans l'intervalle temporel 1901-1908. L'année 1901 correspond à la naissance du syndicat général de l'industrie cotonnière française qui jouera un rôle important dans l'avènement de l'ACC. Quant à l'année 1908, c'est l'année à laquelle l'ACC décide d'installer les égreneuses en Côte d'Ivoire.

L'objectif de cette étude est de donner un éclairage historique sur les débuts de cette association cotonnière en Afrique-Occidentale Française (AOF) en tentant de comprendre les circonstances de sa mise en place, ses stratégies d'action et ses premières actions. L'étude s'appuie sur des sources d'archives en particulier les bulletins de l'ACC, les sources sur le coton et tout autre écrit qui permet d'éclairer un pan de la vie de cette organisation. Trois points principaux structurent l'étude. Elle commence par les raisons de la création de l'ACC. Elle se poursuit avec l'étude de ses stratégies et son mode d'action. Elle s'achève par une analyse des premières initiatives de l'ACC

1. Les raisons de la création de l'ACC

L'ACC est née dans des conditions particulières. Il fallait fédérer des acteurs économiques et surtout avoir l'appui du monde politique au sujet de la question du coton. La question de l'approvisionnement de ce produit était un problème récurrent à cause de l'attitude des États-Unis.

1.1 Le péril dans l'approvisionnement en coton de l'industrie française

La nécessité pour les cotonniers français de s'organiser, en créant plus tard l'ACC, est née de la crainte de manquer vers

la fin du XIX^e siècle d'un approvisionnement régulier de coton pour leurs usines. Selon les estimations de l'industrie cotonnière française, tout obstacle à l'approvisionnement de coton notamment américain pourrait entraîner la fermeture de 300 filatures et 650 unités de tissage. À ce tableau sombre, il faut ajouter la mise en chômage d'une population de 250 000 ouvriers français qui se trouveraient privés de travail et réduite à la misère d'un moment à l'autre¹.

Si aucune initiative n'était envisagée pour parer à cette situation, l'industrie textile française courait à sa perte. Cette situation pourrait ainsi entraîner des conséquences sociales et économiques catastrophiques pour la France. Le péril était d'autant plus grand qu'une grande partie des importations de coton alimentant l'industrie française venait des États-Unis. Conscient de leur poids dans l'approvisionnement du marché européen, en particulier français, États-Unis appliquaient une politique économique hégémonique qui à tout moment pouvait perturber l'approvisionnement régulier de l'Europe en coton américain. Ainsi, au lieu de fournir régulièrement du coton brut comme auparavant à l'industrie cotonnière européenne, les Américains voulaient transformer cette matière première en tissu et ensuite alimenter le marché européen. Une telle politique américaine priverait l'Europe de toute possibilité de transformation du coton et ce continent deviendrait de ce fait un réceptacle de tissus américains.

Cette situation était très inquiétante pour l'Europe, en particulier pour la France dans la mesure où non seulement les Américains avaient les moyens de leur politique, mais ils se préparaient activement à envahir l'Europe de cotons transformés. Les propos de M.A Esnault-Pelterie², un industriel du coton français, en disent long sur cette menace américaine :

1. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* (BACC) 1903, n° 1, p. 12.

2. Avant la création de l'Association Cotonnière Coloniale, ce dernier était président du syndicat général de l'industrie cotonnière française ; conseiller du commerce extérieur et membre de la commission permanente des valeurs en douane.

Dans les environs de Saint Louis (États-Unis), il fut construit une usine monstre qui ne comptera pas moins de 12000 métiers et 500000 broches. Cet établissement représentera à lui seul le dixième de la force de la production de la France. Le fait n'est pas isolé et de nouveaux établissements s'installent à côté de ses plantations. En attendant l'éventualité de l'accaparement du coton, les Américains prennent pour eux les plus belles qualités et abandonnent les autres à l'industrie européenne.³

Avec cette nouvelle orientation de la politique cotonnière américaine, l'industrie cotonnière française courait à la catastrophe. En effet, elle importait annuellement des États-Unis environ 800000 balles de coton représentant une valeur de 250 millions de francs.⁴ Face à la menace d'une rupture d'approvisionnement du coton américain, d'ailleurs jugé de bonne qualité par rapport aux autres types de coton. Il fallait trouver d'autres sources d'approvisionnement pour bénéficier d'un tel coton. En effet, il fallait à tout prix maintenir les acquis de cette économie cotonnière et éviter les aléas et les incertitudes de toute dépendance extérieure. L'industrie cotonnière française était d'autant plus fragilisée que les Américains étaient indifférents à l'impact de leur décision sur l'économie cotonnière des autres pays européens. À cet effet, dans un article intitulé « Le Soudan et la question cotonnière », l'auteur Nautilus, traduisait l'attitude des États-Unis en ces termes :

D'ailleurs, ils [les Américains] le déclarent très nettement nous cultivons, nous récoltons, nous produisons, nous égrainons, nous comprimons le coton, il est donc naturel que nous le conservions pour le filer, pour le tisser, pour le teindre. Pourquoi l'Europe se crée-t-elle de si rudes préoccupations avec l'achat et les envois de balles de coton ? Elle n'a qu'à nous verser des capitaux et nous lui

3. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* (BACC) 1903, n° 1, p. 12.

4. *Idem*, p. 12.

donnerons en échange des étoffes toutes préparées, qu'elle écoulera sur ses marchés et dans les colonies. [...] Cependant, si vous tenez tant à notre coton, disent-ils, payez-le.⁵

L'une des conséquences du monopole américain, c'est que les cours du coton du Havre et du Dunkerque étaient constamment hausse. Ce monopole américain dans l'approvisionnement du coton affectait aussi les autres pays européens, car il représentait un véritable danger pour leur industrie textile. Pour parer à cette situation, l'Angleterre, suivie par la suite par des pays comme l'Italie, l'Espagne et même le Portugal, engagea des tentatives de développement de la culture de coton dans ses colonies. Les Anglais ont particulièrement investi aux Indes et en Égypte dans le but de développer cette culture⁶. Pour donner une assise durable à cet essor, l'Angleterre de même que l'Allemagne constituèrent dans leurs zones d'influence en Afrique des sociétés chargées de développer la culture du coton. Elles y investirent respectivement, pour l'un, 1 250 000 marks et, pour l'autre, 750 000 marks⁷. À l'image de l'Angleterre, l'industrie cotonnière française avait compris très tôt la menace américaine et l'impact financier, économique et social d'une telle décision. Face à ce péril, Esnault-Pelterie, président du syndicat général de l'industrie cotonnière française ne voyait qu'une seule solution :

Un seul moyen se présente : implanter la culture de coton dans nos colonies auxquelles nous devrions demander les matières premières qu'elles sont susceptibles de nous fournir. Il faut utiliser le vaste domaine colonial que la France a si chèrement acquis. Ce sera la juste récompense de lourds sacrifices qu'elle s'est imposés et qu'elle s'impose.⁸

5. Nautilus, «le Soudan et la question cotonnière», *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* avril 1903 cf. annexes *Bulletin de l'association cotonnière coloniale* 1903, p. 7.

6. *Idem*, p.7.

7. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* (BACC) 1903, n° 1, document en annexe n° 1, p. 61.

8. BACC, 1903, n° 1, p. 12-13.

Ce choix pour les colonies françaises n'est pas surprenant, car la fin du XIX^e siècle est une course aux possessions coloniales entre puissances européennes. Il fallait trouver des débouchés pour l'industrie et acquérir des possessions. Le discours prononcé en 1891 par le Britannique Salisbury en dit long sur ce que l'Afrique représentait pour l'Europe :

Lorsque j'ai quitté le Foreign Office en 1880, personne ne pensait à l'Afrique. Lorsque j'y suis revenu en 1885, les nations d'Europe étaient presque en dispute les unes contre les autres pour savoir les différentes portions de l'Afrique qu'elles pourraient obtenir. (E. M'bokolo, 1992, p 269).

Un tel acharnement sur un continent à peine connu résulte du fait que l'acquisition des colonies fut d'abord conçue et perçue comme une ouverture pour des marchés extérieurs même si cela était virtuel. La colonisation fut perçue comme un bienfait et beaucoup de mouvements européens militaient en faveur des colonies. Le député français, Jules Ferry, l'un des défenseurs acharnés de la colonisation n'hésita pas à déclarer au Parlement français face à ses collègues députés. «Une colonie, c'est un débouché» (E. M'bokolo, 1992, p 271). C'est ce facteur qui fut perçu par les industriels cotonniers français qui vont jeter leur dévolu sur les colonies françaises pour sauver l'industrie cotonnière. Pour faire face au besoin en matière cotonnière, il fallait s'organiser en syndicat ou en association.

1.2 Du syndicat général de l'industrie cotonnière française à la mise en place de l'ACC

La création de l'ACC fut précédée par l'avènement du Syndicat général de l'industrie cotonnière française créée en mars 1901. La mise en place de ce syndicat est née de l'action des délégués des syndicats cotonniers régionaux de France. Ils voulaient réunir dans une même association toutes les branches de l'industrie cotonnière. Il s'agissait par ce moyen de défendre les intérêts économiques, industriels et commerciaux de l'industrie

cotonnière⁹. Ce syndicat regroupait tous ceux qui intervenaient dans les activités de filature, de tissage, de finissage, de blanchiment, de teinture et même d'impression.

Esnault-Pelterie, appelé à diriger cet important groupement, pensait que compte tenu du fait que le besoin en coton de type américain était une question d'intérêt général et national, il fallait trouver les moyens de produire cette matière première achetée à l'étranger. Cette situation était une préoccupation constante de l'industrie cotonnière française. En effet, jusque-là elle était obligée de s'approvisionner uniquement du coton venu de l'Amérique. D'ailleurs, ce type de coton était de grande qualité et recherché par les milieux industriels français. Or si ce coton venait à manquer faute d'approvisionnement du marché américain, les manufactures françaises en seraient lourdement affectées. L'autre élément qui a conduit les acteurs du coton français à se regrouper est d'une part le besoin d'une gestion autonome du coton et d'autre part faire face à la tendance des États-Unis à vouloir tout monopoliser¹⁰. En effet, les Américains voulaient utiliser le coton comme une arme économique pour inonder le marché européen par l'envoi de tissus issus du coton transformé.

Après quelques investigations, le président du syndicat de l'industrie cotonnière avait acquis la conviction que «l'on pourrait tirer un parti avantageux de certaines colonies jouissant de certaines conditions climatiques spéciales»¹¹. Il est arrivé probablement à cette conclusion à cause de l'action des groupes de pression acquise à la cause coloniale, les sociétés de géographies et les partis coloniaux qui défendaient les avantages et le bien que la France pouvait tirer de la colonie. Cet environnement et le bénéfice qu'offraient les colonies françaises qui furent dans une mesure déterminante dans l'approche que prendrait plus tard l'ACC. Conscient du fait que l'avenir du coton français se trouvait dans les colonies, ce syndicat de l'industrie cotonnière française

9. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* (BACC) 1903, N° 1, p. 12.

10. *Idem*, p. 13

11. *Ibidem*, p. 12.

manifesta un activiste sans précédent dans cette direction en tentant de s'informer et de montrer l'opportunité que cette voie représentait pour l'industrie française. Dans une communication faite en décembre 1901 devant le comité du syndicat général de l'industrie cotonnière française, M. Dybowski, directeur du *Jardin colonial* de Nogent-sur-Marne, attira l'attention de son auditoire sur le Soudan qui lui paraissait tout indiqué pour devenir un centre important de culture du Coton.¹²

Dans le même temps, le syndicat général de l'industrie cotonnière française se livrait à une enquête minutieuse sur la possibilité d'un projet de culture de coton dans les colonies françaises. Pendant que la France faisait du développement de la culture de coton une préoccupation majeure, l'Allemagne et l'Angleterre avaient déjà commencé à développer dans leur zone d'influence des cultures de coton. À ce titre, les industriels anglais avaient fondé une association d'étude sur le coton qui avait commencé des essais expérimentaux à Lagos. Les Allemands avaient créé une société analogue et porté leurs efforts sur le Togo.¹³

Ces deux pays européens, à savoir l'Angleterre et l'Allemagne, ont suivi en cela l'exemple de la Russie qui fut la première à faire pousser de façon spéciale la culture du coton au Turkestan. Elle obtint à partir de cette expérience des résultats assez intéressants. Ainsi de 1888 à 1889 d'une récolte de 76 000 balles de coton, l'on passa de 1902 à 1903 à 504 000 balles.¹⁴ Ces résultats confortèrent le syndicat général de l'industrie cotonnière française dans sa décision de favoriser la culture du coton en Afrique et dans toute autre colonie française afin de sauver l'industrie cotonnière française. Les tentatives pour encourager le coton local, c'est-à-dire celui planté par les populations autochtones de l'Afrique, ne donnèrent pas les résultats espérés. Cependant, elles permirent

12. *Ibidem*, p. 13.

13. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* (BACC) 1903, n° 1, historique de la naissance de l'A.C.C., p. 15.

14. *Idem*, p. 17.

de réaliser que l'Afrique de l'Ouest était une terre d'avenir pour l'aventure cotonnière. D'ailleurs, suite à une conférence fort instructive de Yves Henry, inspecteur de l'Agriculture de l'Afrique occidentale française, sur l'état de la culture du coton au Sénégal et au Soudan, le comité du syndicat général de l'industrie cotonnière française se décida de passer à l'action. Ainsi à l'unanimité de ses membres, elle fit une motion lors sa séance du 5 novembre 1902 en ces termes pour hâter l'avènement d'une telle association. «Le Comité du syndicat général de l'industrie cotonnière française approuve le projet de créer une association pour favoriser le développement de la culture de coton dans les colonies françaises¹⁵ ».

À la suite de cette rencontre mémorable, le président du syndicat général de l'industrie cotonnière, Esnault-Pelterie reçut pour mission de mettre en place un Comité d'initiative composé de personnes soucieuses de jeter les bases d'une association chargée de développer le coton. C'est ce Comité d'initiative qui élaborera les textes qui allaient fonder et organiser la mise en place de l'ACC. Le Comité d'initiative était composé d'une vingtaine de personnes regroupant les patrons de l'industrie cotonnière des différentes régions en France. On y trouvait aussi des filateurs, des représentants de bonneteries de coton, des Chambres de commerce, de l'Union coloniale et des syndicats dont l'activité avait un lien avec le coton.

Dans les grandes lignes des actions dégagées lors de la réunion du 17 décembre 1902, sous la présidence d'Esnault-Pelterie, ce Comité d'initiative avait arrêté plusieurs mesures devant régir la future Association Cotonnière coloniale en gestation. Ainsi l'association devait faire appel à toutes les bonnes volontés : les commissionnaires en coton, les filateurs, les tisseurs, les apprêteurs. En outre, elle devait aussi solliciter le concours de toutes personnes qui de près ou de loin avaient des activités en rapport avec le coton (commissionnaire en marchandises,

15. *Ibidem*, p. 18.

armateurs, courtiers, banquiers...). L'association s'adressait aussi à ceux des Français qui étaient désireux de contribuer à l'avenir des colonies.

C'est sur la base de ces objectifs que l'Association cotonnière coloniale dénommée ACC fut constituée lors d'une réunion tenue le 14 janvier 1903 dans le local de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et des matières textiles à Paris. Le Comité d'initiative fit une propagande si active pour l'avènement de cette organisation au point que l'on notait déjà 158 adhérents à cette nouvelle association cotonnière. Elle comprenait un grand nombre de notabilités de l'industrie cotonnière et du monde colonial français¹⁶. Pourtant, les initiateurs de ce projet s'attendaient à une adhésion d'une trentaine de personnes à l'association; ce fut loin d'être le cas.¹⁷ Ce succès est aussi lié au fait que certains milieux d'affaires se sont montrés très enthousiastes à l'idée de voir une telle association voir le jour. Ainsi, pour M. Marande Augustin, administrateur-délégué de la Compagnie cotonnière du Havre, les ports français devraient largement s'intéresser à la question de la culture du coton dans les colonies françaises. D'ailleurs, parmi les nombreuses adhésions à l'association cotonnière, la Chambre de commerce du Havre, à l'unanimité de ses membres, fut la première à marquer son intérêt pour la création de cette association en s'inscrivant comme membre fondateur-Donateur. Le syndicat normand du tissage de coton a suivi l'exemple du Havre devant même le syndicat général de l'industrie cotonnière française¹⁸, pourtant à l'origine de l'idée de l'ACC. En effet, celui-ci, contrairement aux autres, qui n'avaient pas pu voter plus tôt son adhésion comme fondateur-donateur.¹⁹ En dépit de quelques péripéties,

16. Préparation de la naissance de l'A.C.C. et liste des personnes ayant participées aux réunions préparatoires. Cf. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* (BACC) 1903, n° 1, p. 23.

17. *Idem*.

18. Ce syndicat général est à l'origine de la création de l'Association Cotonnière Coloniale.

19. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* (BACC) 1903, n° 1, p. 23.

L'Association cotonnière coloniale a pu prendre forme avec des orientations bien définies.

2. Les stratégies et mode d'action de l'Association cotonnière coloniale

L'action de l'ACC se voulait très pragmatique. Sa ligne de conduite et d'action fut définie à travers ses statuts et ses objectifs. Le coton restait l'enjeu principal de sa collaboration avec les milieux d'affaires et des administrations coloniales.

2.1 Les statuts et les objectifs de l'Association cotonnière coloniale

Avant que les textes définitifs de l'ACC ne fussent publiés au *Journal officiel français*, il y eut plusieurs tentatives de réécrire ses objectifs et ses orientations. Lorsque le Comité d'initiative de l'ACC nomma le bureau définitif de cette association et en établit les membres d'honneur, l'ACC était composée de 218 membres.²⁰ Le mode d'action de l'ACC se voulait pratique. En effet, elle voulait sortir de l'inaction et montrer que l'on pouvait obtenir des résultats pratiques concernant la culture du coton notamment en Afrique occidentale. Pourquoi avoir privilégié cet espace? Cela s'explique en partie pour des raisons d'opportunité. D'ailleurs, sur cette question le président de l'ACC, Esnault-Pelterie expliqua clairement sa position en ces termes :

Si nous avons presque exclusivement parlé de l'Afrique occidentale, c'est que les propositions d'essais [de coton] qui nous sont arrivées spontanément jusqu'à ce jour, viennent [...] toutes de ces contrées.

Mais, il va de soi que nous n'entendions nullement nous désintéresser des autres colonies telles que Madagascar, l'Indochine et l'Algérie qui semblent avec l'Afrique occidentale les territoires où le développement de la culture du coton a plus de chance de réussite.²¹

20. Bulletin de l'ACC (1903 – 1904), p. 27.

21. Ce discours fut prononcé le 12 mars 1903 au cours de l'Assemblée générale extraordinaire relative à la naissance de l'Association cotonnière coloniale. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* (BACC) 1903, n° 1, p. 31.

Conscient que l'avenir de l'industrie cotonnière française est lié au développement de la culture du coton dans les colonies françaises, les initiatives de l'ACC ont suscité un regain d'intérêt avec l'augmentation du nombre d'adhésions. À la date du 18 avril 1903, l'ACC comptait 392 membres dont les souscriptions représentaient un capital de 300 000 francs.²² Cette augmentation des adhésions est en partie liée à la qualité des acteurs économiques et politiques qui pilotaient cette association. On y trouvait des sénateurs, des députés, des présidents de Chambres de commerce, les représentants de la Bourse du Havre et la plupart des grands patrons de l'industrie textile français. Bien qu'ayant son siège social à Paris, l'action de l'ACC s'étendait non seulement à toute la France, mais aussi dans les colonies françaises. L'association cotonnière coloniale se fixa deux objectifs majeurs :

- Étudier et développer la culture de coton dans les colonies françaises sous toutes ses formes,
- Favoriser l'achat et l'emploi par l'industrie française du coton récolté dans ces colonies.²³

Pour atteindre ces objectifs, l'ACC se proposait de subventionner la culture du coton dans les colonies françaises, tenter des expériences d'essai²⁴ et favoriser l'envoi du coton colonial en France. En outre, l'ACC voulait exercer son action par des enquêtes et missions, des réunions et conférences, et faire connaître par voie de presse des publications d'ouvrages et de brochures sur ce qu'elle se proposait de faire. Par ce type de propagande, elle se proposait d'étendre et préserver les intérêts français.²⁵ Officiellement créée en avril 1903, selon ses statuts, l'ACC dans ses objectifs initiaux n'avait une durée de vie de 6 ans. Cependant, elle pouvait être prorogée une ou plusieurs

22. *Idem.*

23. Statuts de l'Association cotonnière coloniale : formation et objet de la société, *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1903, n° 1, p. 34.

24. À titre d'exemple, il s'agit d'expériences comparatives faites d'ensemencement des graines des champs des populations locales, *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* (BACC) 1903, n° 1 présélectionnées et des graines exotiques.

25. Il s'agit des articles 2 et 3 concernant l'objet de la création de l'A.C.C.

fois selon les décisions de l'Assemblée générale. Pour être membre de l'association, il fallait être coopté ou être parrainé par deux membres et avoir des intérêts dans l'industrie cotonnière française.

L'association se composait de membres d'honneur, de membres donateurs-fondateurs, de membres titulaires et adhérents. Par exemple, le titre de membre d'honneur était conféré par le comité de direction à toute personne ayant rendu des services exceptionnels soit à la cause de la culture du coton dans les colonies, soit à l'association. En dehors de ce facteur, ce qui différenciait les différentes catégories de membres de l'ACC entre elles, c'est la nature de leur contribution à l'association. Les membres donateurs devaient payer une contribution de 1000 francs par an tandis que les membres titulaires ne payaient que 100 francs.²⁶Quelle que soit la nature de leur montant, les membres de l'ACC voulaient être une force de proposition et un groupe solide animé par le souci de répandre le coton.

2.2 Fédérer le monde économique, politique et des groupes de propagande autour de l'enjeu du coton dans les colonies françaises

À l'origine l'ACC est une association qui comprenait les acteurs économiques français soucieux du péril qui guettait l'industrie cotonnière française. L'initiative de sa création est liée à la ténacité d'Esnault-Pelterie. Il a su fédérer l'élite économique française intéressée à la question du coton. Ainsi, l'industrie de la filature du coton, du tissage, les fabricants de bonneteries de coton, les Chambres de commerce et les négociants de toutes sortes se sentaient liés à cette cause de l'ACC. Cette liste d'intérêts économiques soutenant l'ACC n'est pas exhaustive puisque l'on y trouvait dans cette association, la Banque de l'Afrique Occidentale²⁷ et même des compagnies maritimes. Cela met en

26. Admission et cotisations pour les membres de l'ACC, *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1903, n° 1, p. 35.

27. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1903, n° 1, p. 46.

lumière le fait que la défense de l'industrie cotonnière représentait un enjeu national.

L'objectif et l'action de l'ACC se focalisaient certes sur le territoire français, mais ils visaient principalement les colonies où elle avait en vue le développement de la culture du coton afin d'assurer à l'industrie cotonnière française un approvisionnement régulier. Dans cette perspective, l'ACC a su s'allier ou du moins susciter l'adhésion des milieux politiques coloniaux sensibles à ces thèses. Sensibilisant les hommes politiques de la métropole ainsi que divers groupes d'influence à l'enjeu de la question du coton pour l'industrie française, les administrateurs coloniaux ont activement soutenu les différentes initiatives de cette association. D'ailleurs, dès les premiers moments de l'ACC, parmi les membres prestigieux de l'ACC figuraient des acteurs importants acquis à l'expansion coloniale en Afrique. À ce sujet, on peut noter que parmi les présidents d'honneur de l'ACC, en dehors du ministre des colonies, Doumergue, qui y occupaient une place de choix, on y trouvait, Gustave Binger²⁸, gouverneur des colonies, directeur des Affaires politiques au ministère des colonies, le général Gallieni, gouverneur général de Madagascar et Émile Roume, gouverneur général de l'Afrique occidentale.

Ces personnalités étaient des farouches partisans de la cause coloniale française. Si l'on prend le cas de Gustave Binger, son action s'est illustrée par un long périple partant de Bamako en 1887 pour arriver à Grand-Bassam au sud de la Côte d'Ivoire en 1889 tout en prenant soin de signer des traités avec les chefs locaux. Ces traités avaient pour but d'affirmer la présence française dans les localités visitées. Son compagnonnage avec son compatriote français Treich-Laplène a permis d'asseoir l'autorité française et de dessiner les frontières dans ce qui deviendra plus

28. Ce dernier après avoir la Côte d'Ivoire du Nord au Sud entre 1887 et 1888, fut nommé gouverneur de la Côte d'Ivoire en 1893. Il en fut d'ailleurs le premier. Il avait une grande connaissance des milieux africains. Son ouvrage du *Niger au golfe de Guinée* est un document de référence à un moment où le colonisateur français voulait s'imposer en Afrique de l'Ouest.

tard la Côte d'Ivoire. À la suite de cette importante mission, la France consolida sa position en Côte d'Ivoire. Gustave Binger, en reconnaissance des loyaux services rendus à la métropole, fut nommé gouverneur de la colonie en 1893. Il le resta jusqu'en 1896 date à laquelle, il est nommé Directeur des Affaires politiques au ministère des colonies. Il continua d'effectuer plusieurs visites en Côte d'Ivoire avant sa mort (P. Kipré, 1987, p. 29). La présence du fondateur de la Côte d'Ivoire coloniale siégeant au sein de l'ACC fut d'un atout précieux pour les stratégies d'expansion de cette association. Strasbourgeois né en 1856 en Alsace, Gustave Binger avait une parfaite connaissance de plusieurs langues africaines au point d'être mandaté pour effectuer au Sénégal une mission d'étude linguistique sur le Bambara. C'est dans le milieu africain que naquit le rêve de Binger d'explorer les pays situés entre le Niger et le Golfe de Guinée (P. Kipré, 1987, p. 29).

En dehors de Binger, l'ACC avait aussi comme président d'honneur le général Gallieni. Ce général s'est illustré par ses hauts faits d'armes dans la conquête coloniale française. Il dirigeait les forces coloniales qui disposaient d'un armement sophistiqué ; ce qui a facilité la conquête coloniale. La pacification de Madagascar (1896-1899) caractérisée par une répression et une brutalité féroce face à toute opposition à la présence française fut l'une des marques du général Gallieni. Il s'agissait d'opération militaire pour faire accepter la présence française. Tous ces faits furent consignés dans des ouvrages relatifs à la pacification de Madagascar (F. Helliot, 1900). De Gallieni, on doit aussi ajouter qu'il était membre du Comité de l'Afrique française. Ce comité était composé des personnes intéressées à la cause coloniale. Il organisait la propagande par son bulletin, finançait les missions d'exploration et entreprenait des démarches auprès des pouvoirs publics pour faire avancer sa cause (J. N. Loucou, 2012, p. 55).

L'autre force de l'ACC, c'est qu'Émile Roume, gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française était l'un de ses présidents d'honneur. L'avantage d'avoir au sein de l'association un gouverneur en fonction, c'est qu'il représentait l'ensemble

des colonies de l'AOF comme la Côte d'Ivoire, le Soudan, le Sénégal, la Guinée et pouvait répercuter les décisions relatives à l'expansion de coton dont l'ACC ne faisait le chantre. L'étendue de l'influence de l'ACC dans la sphère politique française a été telle qu'elle a réussi à faire accepter à Doumergue, Ministre des colonies, ministre des affaires étrangères et Trouillot ministre du commerce d'être président d'honneur de l'institution.²⁹

Dans l'ensemble, le monde politique français et économique s'est laissé convaincre par les projets et l'initiative de l'ACC. Le contexte de l'époque où la ferveur pour la colonie était devenue un enjeu économique, stratégique et de prestige, il fallait donc encourager et soutenir l'action de l'ACC. Cela était d'autant plus important dans la mesure où les actions de l'ACC avaient pour but de sauvegarde l'industrie cotonnière française dont vivaient des centaines de milliers de Français. Par ses initiatives et son poids économique et industriel et bénéficiant du soutien des députés et des sénateurs, l'ACC a pu pénétrer le milieu politique français et bénéficier des soutiens de taille au point que le 16 mars 1903, le président de la République française a reçu le bureau de l'ACC. Une telle action fut possible grâce aux soutiens actifs du sénateur Godin et les députés Ancel-Seitz et Eugene Motte, membres de cette association.

Le président de la République française, Émile Loubet, appuya l'initiative des industriels français et accorda même son haut patronage aux activités de l'ACC. Ainsi, le prestige et le nom de l'ACC fut connu de la population française et des milieux intéressés à la cause coloniale, car elle bénéficiait d'une large couverture des différents médias de la Métropole. En outre, les membres de l'ACC en profitaient pour faire une propagande intense dans divers organes de presse. Parmi les presses qui relayaient activement les actions de l'ACC, on peut citer en autres le *Courrier de Havre*, *Revue des cultures coloniales*, *Dépêche coloniale*. À ces actions, il faut ajouter les conférences publiques tenues dans les

29. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1903, n° 1, p. 3.

villes de France comme Bordeaux, Rouen, St Etienne, Toulouse et bien d'autres qui ont contribué à faire connaître les objectifs de l'ACC. Certaines conférences furent tenues à la Société de géographie de Paris, à la Société de géographie commerciale et d'autres institutions pour le compte de l'ACC. Tout cela a contribué à augmenter le nombre de souscriptions à l'ACC. De quelques membres au départ, en avril 1903 déjà, on dénombra près de 392 membres dont les souscriptions représentaient un capital de plus 500 000 francs à répartir sur six ans.³⁰C'est dans cet environnement où bénéficiant de ressources et l'appui du milieu politique et économique français, l'ACC initia ses premières actions.

3. Les premières initiatives de l'ACC

Le souci majeur de l'ACC était d'encourager un type de coton recherché pour l'industrie cotonnière française. En effet, il existait des variétés de coton, mais la plus recherchée était celle de type américain. Dans les premières actions de l'ACC, l'Afrique de l'Ouest fut le premier terrain d'expérimentation.

3.1 L'action de l'ACC dans les colonies françaises de l'Afrique de l'Ouest

Pour atteindre ses objectifs, l'ACC a privilégié les zones d'implantation et d'influence française. Cette présence, dans ces espaces sous contrôle français, facilita les accaparements de terres et l'utilisation des populations locales dans l'intensification de la culture du coton. En effet, toutes ces zones étaient des zones potentielles de production de coton. Bien avant la création de l'ACC, l'Algérie comptait, déjà dès 1854, 800 hectares de cotons cultivés sous le contrôle de près de 140 colons français. De 4 tonnes $\frac{1}{2}$ en 1854 le rendement de coton d'Algérie atteignit

30. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1903, n° 1, p. 32.

850 tonnes en 1866.³¹ Lors de sa création en 1903, l'Association pouvait s'appuyer sur de tels acquis pour favoriser un rendement à grande échelle du coton pour les besoins de l'industrie française. De tels objectifs, dans le cas algérien, étaient difficilement réalisables à long terme à cause de certains obstacles majeurs ; il s'agit entre autres du manque d'eau pour l'irrigation, la cherté de la main-d'œuvre et l'insuffisance de personnels ou de colons pour s'adonner à l'activité du coton.³² Des considérations de même ordre peuvent s'appliquer pour la Guadeloupe, la Martinique, Madagascar, la Réunion, Mayotte, et les autres possessions françaises de l'Océanie. Si dans ces zones les conditions de production du coton y étaient excellentes, cependant, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre ainsi que le procédé de cultures défectueux rendaient difficile une production permanente à long terme.³³

Face à de telles difficultés ainsi que l'incertitude liée à des résultats probants, l'Association cotonnière coloniale porta ses efforts sur l'Afrique Occidentale, en particulier sur la vallée du Niger. Pour certains auteurs notamment Nautilus, ce choix semblait judicieux, car, écrit-il, le Soudan français était «une terre excessivement propice à la culture du coton [...] la fibre précieuse sera l'une des principales ressources et la plus importante richesse».³⁴ L'intérêt spécifique pour la vallée du Niger, et aussi, accessoirement de la vallée du Sénégal, résidait dans le fait que ces zones étaient traversées par de grandes routes et au bord desquelles se trouvaient regroupés des villages et des populations.

Dans le cas du Sénégal, dans l'arrière-pays et sur les bords des rives, l'on trouvait des terrains où la culture cotonnière pouvait

31. Nautilus, «le Soudan et la question cotonnière», Bulletin du Comité de l'Afrique française tiré *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1903, n° 1, document en annexe 1, p. 14.

32. *Idem*, p. 14.

33. *Ibidem*, p. 14.

34. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1903, n° 1, document en annexe 1, p. 15.

s'exercer dans des conditions favorables. La main — d'œuvre locale était abondante et moins chère. En outre, ce qui confortait le choix de l'ACC c'est que les populations locales s'adonnaient déjà à la production d'un type de coton assez acceptable. Le Cayor, l'Oualo, le Foutah et le Galam produisaient du coton pour les besoins de leurs habitants. Les espèces produites étaient le *gossypium barbadense* qui était recherché pour la grosseur de la capsule et la largeur des fibres.³⁵

L'autre intérêt particulier que le Sénégal représentait pour l'ACC, c'est que les populations locales avaient une certaine maîtrise des techniques de production du coton indigène. Cependant, intéressés par un certain type de coton, notamment américain, qui répondait aux besoins de leur industrie, les Français voulaient imposer ce genre de coton sur ce sol africain. À cet effet, une mission venue à Thiès au Sénégal a fait faire des essais avec les cotons américains et les Égyptiens dans le but d'obtenir des produits de longue tige plus avantageux que les espèces indigènes. Bien avant cela, des expériences relatives à des essais de coton venus d'ailleurs furent tentées en 1866 au Sénégal. Bien que l'essai ne fût pas probant, mais dans le contexte de la propagande de l'ACC, l'idée de poursuivre l'expérience fut relancée.³⁶ Il avait d'autant plus de chance de réussir qu'il pouvait bénéficier de la bienveillance du gouverneur Général Roume, l'un des présidents d'honneur de l'ACC, et d'autres administrateurs coloniaux qui gravitaient autour de l'Association coloniale. L'ACC mit en place toutes sortes de moyens pour faire avancer la cause du coton, notamment celui recherché par l'industrie métropolitaine.

3.2 Les stratégies pour imposer des types de coton indispensable à l'industrie cotonnière française

La question cotonnière était importante pour l'ACC, car elle était liée à la survie d'un pan important de l'économie française. Il fallait à tout prix pour sortir de la dépendance cotonnière

35. *Idem*, p. 15.

36. *Ibidem.*, p. 17.

américaine. Entre 1902 et 1903, la quantité de coton américain consommée par la France était de 753 772 balles «moyennes soie». ³⁷ Les autres pays tels que l'Angleterre n'étaient pas à l'abri de ce déficit de coton pour l'approvisionnement de leur industrie. Conscient de ce problème, depuis 1902, bien avant la création de l'ACC, il existait une association cotonnière anglaise qui avait entrepris des actions vigoureuses pour sortir de cette dépendance cotonnière. Dans ce cadre, des experts furent envoyés dans les colonies anglaises de la côte de l'Afrique occidentale où des centres de décortication furent installés un peu partout. Devenu enjeu colonial, le coton produit dans ces possessions bénéficiait d'énormes avantages au point où le chemin de fer et les compagnies de navigation anglaises en assuraient le transport gratuitement.

Pour atteindre un certain seuil de productivité cotonnière, le gouvernement britannique exerçait une forte pression sur les populations locales pour les inciter à produire davantage. Tous ces efforts furent couronnés de succès, car au cours d'une grande exposition à Lagos en novembre 1903 où le coton tint une place importante. Durant cette manifestation, tout le coton fut acheté et des centaines de tonnes furent expédiées en Angleterre. ³⁸

Dans le cas français, la stratégie ne fut pas moins différente. Il fallait mandater des agents ou des représentants de l'administration coloniale pour faire un travail de persuasion auprès des populations locales. Cette action se justifiait, car il fallait faire adopter à ces planteurs la méthode culturale la mieux conseillée et la mieux indiquée pour produire une quantité importante de coton. En outre, il leur fallait imposer le type de coton susceptible d'être consommé par le marché européen. Certes, l'ACC avait besoin de coton, mais pas n'importe quel type de coton. Le constat des agents de l'ACC dans les possessions françaises, c'est que le coton planté par les autochtones n'était pas

37. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1904, n° 2, réunion du 22 juin 1922, p. 30.

38. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1904, n° 2, réunion du 22 juin 1922, p. 17-18.

celui qui était recherché sur le marché français ; au contraire, c'est celui de type américain que voulaient les industriels français dont la caractéristique principale était de « moyenne soie ». Durant la période 1902 -1903, la France en a consommé de centaines de milliers de balles. Par contre, pour les autres qualités de coton telles que les « longues soies et courtes soies » venant pour l'une de l'Égypte et pour l'autre de l'Inde, la France n'a consommé respectivement que 20 108 balles et 38 060 balles³⁹. En somme, le coton américain représentait près de 95 % du marché français. Consciente de cet enjeu, l'ACC mettait en garde les planteurs africains contre leur tendance à ne cultiver que des cotons de longues soies, car ils nécessitaient des soins exceptionnels et très coûteux. En effet, pour ce type de coton, des soins devaient être donnés au triage de graine, à la culture, à la cueillette, à l'engrenage et à la méthode de le compresser. En dehors de ces inconvénients, ces cotons de longues soies étaient d'un écoulement limité. Si les filateurs français s'engageaient à acheter ce type de coton, ils l'exigeaient irréprochable. Plus inquiétant encore, pour les spécialistes français du coton et aussi les industriels, ce coton était jugé inemployable. Dans l'ensemble, face aux enjeux commerciaux et industriels liés au coton, l'ACC a eu constamment pour souci et pour objectif de faire développer dans les colonies françaises le coton américain, c'est-à-dire le coton de « moyenne soie ». Pour cela, l'ACC a enjoint à ces agents sur le terrain d'avoir pour seule préoccupation la consommation française et de propager sur les terres coloniales les cotons de « moyenne soie », c'est-à-dire variant de 28 à 32 mm. À cet effet, l'ACC se proposait de leur procurer le type de semence nécessaire.⁴⁰

Il est aussi important d'indiquer que ce type coton préconisé par l'ACC était étranger aux habitudes culturelles des planteurs africains des colonies françaises. Il fallait leur faire changer de plants de coton pour répondre aux impératifs du marché cotonnier

39. *Idem*, p. 18.

40. *Ibidem*, p. 31.

français, c'est ce à quoi les agents de l'ACC vont s'atteler avec d'ailleurs un certain succès. À ce titre, dans la vallée du Niger, en janvier 1903, M. Quesnel a fait distribuer dans les villages une variété de coton. Les résultats de son essai furent concluants. Un fait parmi tant d'autres illustre bien ce succès. Arrivé au village de Kimadimini, le chef de cette localité informa Quesnel qu'il ne voulait plus cultiver d'autres cotons que le coton américain «car il pousse bien et plus rapidement que le coton indigène»⁴¹. Plusieurs villages du Sahel avaient décidé d'adopter ce type de coton, car comme le remarquait le chef du village de Bodié, le cotonnier américain fleurissait deux mois avant le cotonnier indigène. À Ségou, les variétés américaines ont donné des capsules bien remplies, des graines abondamment développées pourvues de fibres blanches, fines, soyeuses, signe d'une bonne adaptation des cotonniers au sol et au climat soudanais⁴².

Dans l'ensemble, pour mener à bien sa politique cotonnière, l'ACC disposait dans les zones cotonnières de certains agents acquis à sa cause qui allaient de cercle en cercle pour faire la revue des rendements obtenus, soit avec le coton africain ou, soit pour les grains exotiques. De façon générale, des agents de l'ACC encourageaient la culture du coton graine américaine, il était d'une qualité meilleure et, en outre il était payé à un bon prix. Cette situation poussa d'ailleurs les autochtones à opter pour un tel coton. Dans les cercles de Djenné et de San, au Soudan, où de telles politiques furent encouragées, l'on nota de bons résultats; dans le cercle de Bamako, des agents ont fait distribuer des grains exotiques tout en donnant des recommandations aux populations locales sur la manière de les planter⁴³. Cette proximité avec le monde rural africain, à travers les agents de l'ACC sur le terrain, fut un moyen qui a permis à cette association cotonnière d'étendre son action en AOF. La Côte d'Ivoire fut intégrée à la stratégie de l'ACC à partir de 1908.

41. *Bulletin de l'Association cotonnière coloniale* 1904, N° 2, réunion du 22 juin 1922, revue des colonies, Afrique occidentale française p. 5-6.

42. *Idem*, p. 6.

43. *Ibidem*, p. 12.

Conclusion

La naissance de l'ACC tient à la volonté des acteurs du coton français de faire face au péril de l'approvisionnement français en coton. La pression américaine de priver en partie l'Europe de coton de brut fut vécue comme une menace pour les Européens et, particulièrement, les Français. Or compte tenu de la qualité du coton américain, la majeure partie de l'importation française venait des États-Unis. Face au chantage et aux menaces américaines, la France en créant l'ACC voulait se garantir une source d'approvisionnement en coton. Les colonies furent considérées comme un débouché pour développer le coton afin de faire survivre l'industrie cotonnière française. Par l'intermédiaire de ses agents formés, des villages furent investis pour planter le coton. Dans l'ensemble, l'ACC avait plus de chance de réussir dans la mesure où elle avait le soutien des autorités coloniales françaises dont certaines faisaient partie de son bureau. En outre, elle était soutenue par le monde économique préoccupé par la question du coton et les milieux politiques faisant de cette question un enjeu national. Tout cet environnement favorable fut un atout qui allait positionner au cours des années l'action de l'ACC dans les colonies françaises.

Sources et bibliographie

Sources

ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE, *Congrès national des textiles végétaux du 24-24 juin 1931*, Paris, Quinzaine de la production agricole d'outre-mer, 1931, 215 p.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE (1903-1904).

GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE, 1917 Situation du cotonnier et de la production du coton au 15 octobre 1916, colonie de Côte d'Ivoire, Bingerville, Imprimerie du gouvernement, 38 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES, 1948 *Le marché mondial du coton*, Presses universitaires de France, 286 p.

MINISTÈRE DES COLONIES, *Expositions coloniales nationales de 1907 au Jardin colonial*, 1907, Paris, Augustin Challambel, éditeur, 1907, 270 p.

Bibliographie

EKANZA Simon-Pierre, 1995, *Le dernier siècle de l'Afrique libre, l'Europe au chevet de l'Afrique*, Abidjan, Presses universitaires de Côte d'Ivoire.

BASSET Thomas J., 2002, *Le coton des paysans, une révolution agricole : Côte d'Ivoire (1880-1999)*, Paris, IRD éditions.

HELLOT F., 1900, Général Gallieni, *La pacification de Madagascar (opération d'octobre 1896 à mars 1899)*, Paris, Librairie militaire R. CHAPELOT et Cie.

KIPRE P., 1985, *Villes de Côte d'Ivoire, t2, Économie et société urbaine, NEA*.

KIPRE Pierre, 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire; Côte d'Ivoire Coloniale T2*, Abidjan, Ami.

LOUCOU Jean Noël, 2012, *La Côte d'Ivoire Coloniale, 1893-1960*, Abidjan, édition F.H.B, et édition CERAP.

M'BOKOLO Elikia, 1992, *Afrique noire, histoire et civilisation, t2 XIXe-XXe siècles*, Paris, Aupelf.

Nautilus, 1903, «Le Soudan et la question cotonnière», *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* avril, p. 3-17.